

Date de convocation :
10.07.2024

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 7+2

L'an deux mille vingt-quatre et le dix sept juillet le Conseil Municipal de la Commune de MONTNER régulièrement convoqué le dix juillet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du conseil Municipal, sous la présidence de M. Daniel BARBARO

Sont présents : *Daniel BARBARO, Stéphanie GARRIGUES, , Daniel CROSBY, Cécile BURBLIS, Bruno GUILLEMIN, Christian CASENOVE, Marie Anne MARTINEZ*

Absents : *Théo BARBARO, Maximilien ANGLADE, Djamila LAGDER*

Christian CASENOVE a donné procuration à Stéphanie GARRIGUES

Djamila LAGDER a donné procuration à Daniel BARBARO

Madame Stéphanie GARRIGUES est désignée secrétaire de séance

N°29-2024

Objet : Formalisation du débat du PLUI-D

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Déplacements (PLUi-D) de Perpignan Méditerranée Métropole et, en prévision de l'organisation du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) (annexes jointes), il est proposé au Conseil Municipal :

- de prendre acte des échanges lors du débat sans vote,
- de formaliser la tenue de débat par une délibération

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré le 17 juillet 2024.

Le Maire,
Daniel BARBARO

